

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

INDUSTRIE, ÉNERGIE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Arrêté du 23 mars 2011 fixant le montant des charges imputables à l'obligation de service public de fourniture de gaz naturel au tarif spécial de solidarité pour l'année 2011

NOR : INDR1109119A

Le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique,

Vu la loi n° 2003-8 du 3 janvier 2003 relative au marché du gaz et de l'électricité et au service public de l'énergie, notamment son article 7 ;

Vu le décret n° 2008-778 du 13 août 2008 relatif à la fourniture de gaz naturel au tarif spécial de solidarité ;

Vu le décret n° 2008-779 du 13 août 2008 relatif à la compensation des charges de service public portant sur la fourniture de gaz naturel au tarif spécial de solidarité ;

Vu la proposition de la Commission de régulation de l'énergie en date du 7 octobre 2010 ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'énergie en date du 22 mars 2011,

Arrête :

Art. 1^{er}. – En application des dispositions du décret n° 2008-779 du 13 août 2008 susvisé :

1° Le montant prévisionnel des charges imputables à l'obligation de service public de fourniture de gaz naturel au tarif spécial de solidarité est fixé à 213 258 euros pour l'année 2011 réparti par opérateur comme fixé à l'annexe ;

2° Le montant des frais de gestion de la Caisse des dépôts et consignations est fixé à 33 960 euros pour l'année 2011.

Art. 2. – Le directeur général de l'énergie et du climat est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 23 mars 2011.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de l'énergie,
P.-M. ABADIE

A N N E X E

DÉTAIL PAR OPÉRATEUR DES CHARGES PRÉVISIONNELLES DE SERVICE PUBLIC LIÉES À LA FOURNITURE DE GAZ NATUREL AU TARIF SPÉCIAL DE SOLIDARITÉ POUR 2011

	CHARGES prévisionnelles 2011 (€)
GDF Suez	579 492
Gedia	73 363
Total Energie Gaz	69 618

	CHARGES prévisionnelles 2011 (€)
Gaz Electricité de Grenoble	34 132
Energis	17 436
Gazélec de Peronne	12 832
Sorégies	12 003
Direct Energie	10 320
Gascogne Energies Services	8 444
Régie municipale multiservices de La Réole	6 973
E.ON	5 700
Energies Services Lavour	2 285
SICAR	1 000
ES Energies Strasbourg	673
Régie municipale de distribution d'énergie de Villard-Bonnot	- 600
Régie municipale du gaz de Bazas	- 3 636
Energies Services Occitans	- 4 667
Régie gaz-électricité de Sallanches	- 4 747
Energies Services Lannemezan	- 5 372
Régie gaz-électricité de Bonneville	- 6 082
Veolia Eau	- 10 740
Caléo	- 27 247
Gaz de Paris	- 27 685
Enerest	- 29 764
EDF	- 32 015
Gaz de Barr	- 39 223
Altergaz	- 55 794
Vialis	- 65 858
Gaz de Bordeaux	- 144 391
POWEO	- 197 151